



Périodes et horaires d'ouverture pour les marchés au gras du Gers en remise directe

(sous réserve de dispositions particulières prises par les municipalités)

● **Samatan le lundi :**

ouvert toute l'année, couplé à un marché de volailles de chair :

- Jusqu'au 31 octobre 2016 inclus : marché aux foies gras et aux carcasses à 10 h 00.
- Du 7 novembre 2016 au 27 mars 2017 inclus : marché aux carcasses à 9 h 30 et marché aux foies gras à 10 h 30.

Puis retour à l'horaire unique de 10 h 00 à compter du 3 avril 2017.

● **Fleurance le mardi :**

- Du 1^{er} novembre 2016 au 28 mars 2017 : marché aux foies gras et aux carcasses à 10 h 00.

● **Gimont le mercredi :**

- Du 5 octobre 2016 au 26 avril 2017 : marché aux carcasses et marché aux foies gras à 10 h 00.

● **Seissan le vendredi :**

- Du 7 octobre 2016 au 31 mars 2017 inclus : marché aux carcasses et marché aux foies gras à 10 h 00.

● **Eauze le dimanche :**

couplé à un marché de volailles de chair :

- Du 30 octobre 2016 au 26 mars 2017 : marché aux carcasses et aux foies gras à 10 h 00.

● **Gimont le dimanche :**

La «Grasse Matinée» couplée à un marché de volailles de chair :

- Du 6 novembre 2016 au 26 mars 2017 : marché aux foies gras et aux carcasses à 10 h 00.

MARCHÉS AUX VOLAILLES FESTIVES

En complément du marché du gras, un marché aux volailles festives est prévu :

- A Samatan, les 12, 19 et 26 décembre 2016
- A Gimont, le 18 décembre 2016
- A Eauze, le 18 décembre 2016.

Droit de place unique : 0,40 € la pièce